

Le 20 juin 2005

RÉNOVATION CADASTRALE – PERSONNES RESSOURCES

M. Pierre Tessier, directeur de la rénovation cadastrale (DRC), a récemment quitté le Ministère pour sa retraite. En conséquence, je vous avise que vos communications avec la Direction de la rénovation cadastrale devront dorénavant être adressées comme suit.

Pour toute question relative aux Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale et à leur application, ainsi que dans vos relations avec les grands propriétaires, je vous invite à communiquer avec M. Christian Lord, chef du Service de l'analyse en rénovation. Vous pouvez joindre M. Lord au numéro (418) 627-6299, poste 2645.

En ce qui concerne la gestion des contrats de rénovation cadastrale, veuillez communiquer avec M. Michel Ouellet, chef du Service de la gestion des mandats de rénovation. Vous pouvez joindre M. Ouellet au numéro (418) 627-6299, poste 2619.

Messieurs Lord et Ouellet s'assureront de donner suite à toutes vos questions concernant la rénovation cadastrale.

Le Directeur général de l'arpentage et du cadastre,

Karl Gosselin

(Avis 05-04)